

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1344/SG/CG autorisant M. Waïb Aref Bourhan, contrôleur sanitaire principal du corps territorial du Service d'Hygiène à effectuer un stage de perfectionnement auprès de l'O.C.C.G.E. à Bobo-Dioulasso (République Voltaïque)

n° 69-1344/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
10 septembre 1969

Numéro JO
n° 19 du 25/09/1969

Date du numéro
25 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Waib Aref Bourhan, contrôleur sanitaire principal du Corps territorial du Service d'Hygiène, est désigné pour suivre un stage de perfectionnement auprès de la Mission entomologique de l'Organisme de Coopération et de Coordination des Grandes Endémies à Bobo-Dioulasso (République Voltaïque) pendant une durée de six mois maximum à compter du 19 septembre 1969. Pendant la durée de son stage, M. Waib Aref Bourhan conservera le bénéfice de sa rémunération de service: Une indemnité de subsistance de quarante mille (40.000) francs Djibouti lui sera, en outre, versée chaque mois. Les dépenses afférentes 'au présent arrêté sont imputables au budget local de l'exercice 1969

chapitre 18,

article 3